(55)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
T DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Vérifier au prononcé

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

16ème session

Genève : 22 avril au 03 mai 2013

Examen périodique universel

De la République du Cap-Vert

Déclaration de la Délégation algérienne

(Mohamed Djalil Eddine BENABDOUN)
- Attaché -

Genève, 23 avril 2013

M. le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à son homologue capverdienne, présente aujourd'hui sous l'égide de M. José Carlos Lopes, et la remercie pour sa riche présentation. Ministre de la Justice

Le rapport national soumis à l'Examen périodique universel fait état d'importants développements relatifs à la promotion et à la protection des droits de l'homme, opérés au Cap Vert depuis 2009.

Dans ce contexte, ma délégation prend note de la mise en place d'une Stratégie nationale de Suivi des Résultats et des Recommandations des Mécanismes des Droits Humains des Nations Unies, des réformes des systèmes judiciaire et pénitentiaire et des politiques sociales mises en place à l'attention des populations vulnérables.

Nous félicitons plus particulièrement le Cap Vert pour la ratification de la Convention sur les droits des personnes handicapées en 2011.

Nous encourageons le Cap Vert à aller de l'avant dans ses efforts de lutte contre la discrimination, la traite humaine et la violence à l'égard des enfants.

Conformément à l'esprit de coopération qui guide les travaux de l'Examen périodique universel, ma délégation souhaite présenter à son homologue capverdienne les deux recommandations suivantes :

1- Poursuivre les efforts visant à soutenir la Commission nationale des droits de l'homme et de la citoyenneté et œuvrer à sa mise en conformité avec les principes de Paris,

2- Renforcer la coopération avec les organes de traité.

Ma délégation souhaite saisir l'opportunité qui lui est offerte pour relayer l'appel lancé à la communauté internationale pour garantir une assistance technique, humaine et financière permettant aux pays aux ressources limitées de s'acquitter convenablement de leurs obligations internationales relatives aux droits de l'homme.

Enfin, et pour conclure, Le tourisme constitue l'un des principaux secteurs d'activité du Cap Vert. À cet égard, nous tenons à féliciter ce pays qui figure, selon de récentes études, parmi ceux qui proposent de bonnes conditions pour le tourisme, assorties d'un grand respect des droits de l'homme, de l'environnement et du bien-être social[1].

Je vous remercie.

---

[1] Classement « Ethical traveler » 2013